

# LA GÉOGRAPHIE

BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ TOUS LES MOIS PAR

LE BARON HULOT

Secrétaire général de la Société de Géographie

ET

M. CHARLES RABOT

Membre de la commission centrale de la Société de Géographie,  
Secrétaire de la Rédaction.

---

TOME XI

1<sup>er</sup> SEMESTRE 1905

---

PARIS

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—  
1905

En 1903-1904, 29 547 Zibelines (*Mustela zibellina*) ont été adjudgées par les Lampson. Si les très belles peaux ont atteint 1 250 et même 1 750 francs pièce, les exemplaires ordinaires varient de 1 250 à 375 francs. Combien plus considérable et meilleur marché est le stock des « Kolinski » (*Mustela sibirica*) (472 796 exemplaires à 2 fr. 50!)

L'Hermine produite principalement par la Russie et la Sibérie ne figure que pour 1 840 peaux.

En 1903 on compte 13 728 Visons du Japon et 253 000 d'Amérique (*Mustela vison*), 55 106 Martes (*M. martes* et *M. americana*), et 19 000 Fouines et variétés inférieures.

La Loutre (*Lutra vulgaris* et *L. canadensis*) figure, en 1903, pour 14 757 peaux, le Skunk, pour 948 577 (1,25 à 8,75 fr.), le Blaireau (*Meles taxus*) pour 13 543, le Loup pour 47 139 peaux, l'Ours pour 12 834, le Renard rouge (*Canis vulpes*) pour 62 052 peaux, le Renard de Virginie (*C. cinereo-argentatus*) pour 64 431, le Renard de Pensylvanie (*C. var. pensylvanicus*) pour 2 957 et le Renard turc (*C. velox*) pour 2 186. Les Marmottes figurent aux enchères de 1903 pour 268 170 peaux.

La même année la maison Lampson a mis en vente 16 054 peaux de Castor, (6,25 à 86,25 fr.), 80 269 de Nutria (*Myopotamus coypu*), 23 587 de Chinchilla (*Chinchilla lanigera*) (maximum 387 fr. la douzaine), 132 996 de Chinchilla bâtard (*Lagidium*) (maximum 161 fr. la douzaine).

Dans la statistique le Rat musqué (*Fiber zibethicus*) tient la tête avec un chiffre de 2 979 460 peaux, suivi de près par l'Opossum (2 455 765 Opossum d'Australie et 168 396 d'Amérique), tandis que l'Écureuil (petit gris) fournit un contingent de 142 501 peaux.

En outre des adjudications opérées par la maison Lampson, il y a celles de la fameuse Compagnie de la baie d'Hudson, beaucoup moins importantes en dépit de leur ancienne réputation. En janvier 1904 cette compagnie a offert 34 866 peaux de Castor et 923 053 Rats musqués. Parmi les adjudications opérées par plusieurs maisons de moindre importance il y a lieu de signaler un stock de 2 313 peaux de Singes d'Afrique, probablement pour la plus grande partie de Singe noir (*Collabus vellerosus*).

En dépit de la colossale tuerie que révèle cette statistique très incomplète, puisqu'elle laisse de côté les marchés russes et allemands, les animaux à fourrures ne paraissent pas, en général, menacés d'une extermination prochaine, fait observer M. Lydekker. Seuls, la Loutre de mer, le Castor, le Singe noir et certaines variétés de Phoques à fourrures semblent devoir disparaître dans un avenir prochain.

CHARLES RABOT.

### ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

**L'enseignement de la géographie en Belgique.** — Jusqu'en 1900, l'enseignement de la géographie dans les Universités belges n'était pas complet et était réparti par tronçons entre plusieurs Facultés : il n'y existait guère que deux cours, l'un de géographie physique, complément du cours de géologie pour les futurs ingénieurs des mines, l'autre de géographie générale, avec des exercices pratiques, qui faisait

partie du doctorat en philosophie et lettres et devait permettre aux docteurs en histoire d'acquérir les notions géographiques suffisantes pour enseigner la géographie dans les établissements du degré moyen. La géographie n'occupait donc qu'une place secondaire et elle était morcelée; les futurs professeurs de géographie recevaient une préparation insuffisante. Une réforme était nécessaire.

Elle fut longuement étudiée, fit l'objet d'enquêtes en Allemagne et en Autriche<sup>1</sup>, vint en discussion devant le conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, et fut enfin admise par arrêté royal du 20 février 1900.

Cet arrêté royal créa, dans les Universités de l'État (Liège et Gand) un doctorat en géographie, rattaché aux Facultés des Sciences, comportant au minimum quatre années d'études suivies chacune d'un examen sur les matières inscrites au programme. Le titre de candidat en géographie s'obtient à la fin de la deuxième année, celui de licencié à la fin de la quatrième année d'études. Pour acquérir le diplôme de docteur en géographie, il faut être licencié, présenter et défendre publiquement une dissertation sur une ou plusieurs questions se rapportant aux matières de l'examen de licencié, ainsi que cinq thèses se rattachant à ces matières; l'aspirant qui se destine au professorat de l'enseignement moyen doit faire, en outre, une leçon publique.

Deux grands principes ont présidé à l'élaboration du programme des cours : 1° la candidature doit préparer les élèves à suivre avec fruit les cours de la licence; les étudiants, dans ce but, y étudient les éléments nécessaires à la compréhension de la géographie physique et politique, savoir les éléments des sciences naturelles suivantes : physique, chimie, géologie, minéralogie, botanique, zoologie; les éléments des sciences mathématiques supérieures; les éléments des sciences philosophiques, historiques, économiques et statistiques : logique, psychologie, morale, histoire contemporaine, économie politique, statistique; et, en outre, des exercices pratiques de géographie; 2° la licence doit donner aux élèves toutes les facilités pour se mettre au courant des diverses branches de la science géographique; de là, la création des cours de géographie physique générale et spéciale, géographie mathématique (géodésie, physique du globe et cartographie), géographie botanique, géographie zoologique, géographie politique générale et spéciale, géographie économique, géographie coloniale, géographie ethnographique, histoire de la géographie et des découvertes géographiques, méthodologie de la géographie et aussi des exercices pratiques comme complément des principaux cours.

Sont admis sans examen en première année, les étudiants porteurs d'un certificat d'humanités complètes ou d'un diplôme de professeur de l'enseignement moyen de degré inférieur et les porteurs d'un diplôme universitaire. Ces derniers, de même que les officiers de l'armée, peuvent devenir candidats après un an.

Tel est, rapidement esquissé, le programme nouveau appliqué dès 1900 en Belgique. Il est certain que cet enseignement, complet, cohérent et scientifique, est appelé à doter la Belgique de docteurs en géographie qui ou bien rendront de grands

1. Voir Jos. Halkin, *L'enseignement de la géographie en Allemagne et la réforme de l'enseignement géographique dans les Universités belges*, Bruxelles, Schepens, 1900, in-8°, 171 pp., notamment pages 131 et suivantes, l'*Avant-Projet* rédigé par M. C. van Overbergh, directeur général de l'enseignement supérieur des sciences et des lettres.

services comme explorateurs, ou bien ne seront pas moins utiles pour enseigner plus scientifiquement la géographie dans les athénées et les écoles moyennes.

Il est peut-être encore un peu tôt pour juger, d'après ses résultats, cette organisation de l'enseignement géographique dans les universités belges, puisqu'elle commence seulement à produire des docteurs en géographie. L'Université de Gand a diplômé, en novembre 1904, trois élèves qui ont présenté des dissertations sur les sujets suivants : l'Afrique orientale, le bassin du Tchad, la répartition de la population dans les Flandres; un mois auparavant, l'Université de Liège conférait le titre de docteur en géographie avec la plus grande distinction à un de ses élèves ayant présenté un travail absolument personnel : le bassin du Geer, études de géographie physique (esquisse géologique de la région, évolution de la rivière, orographie et hydrologie du bassin)<sup>1</sup>.

Il n'est pas douteux cependant que la création du doctorat en géographie prépare la renaissance des études géographiques en Belgique et que, grâce à ce nouvel enseignement, la Belgique possédera des géographes de valeur qui contribueront certainement aux progrès de la science géographique<sup>2</sup>.

L'Université de Liège, à l'exemple des Universités allemandes, possède un séminaire de géographie créé en février 1903. Les locaux se composent d'un auditoire, d'une salle de collections, d'une salle de travail pour les élèves et d'un bureau pour le directeur. La salle de travail, installée aussi confortablement que possible, est ouverte tous les jours de la semaine aux membres du séminaire; elle est ornée de cartes murales et offre aux étudiants une bibliothèque de plus de 500 volumes; un globe terrestre de 2 m. 50 de circonférence, une vingtaine d'atlas, une quinzaine de revues de géographie, des instruments et appareils divers. Les séances du séminaire comportent en général : lecture du procès verbal de la séance précédente, leçon par le directeur (actuellement sur les levers rapides d'itinéraire), divers travaux présentés par les étudiants et discutés : *a*) une leçon de géographie dont le sujet est pris dans le programme de l'enseignement moyen; *b*) des exercices de géographie politique; *c*) le dépouillement des revues géographiques; *d*) des communications sur des sujets librement choisis; *e*) des conférences sur des questions géographiques, surtout de géographie humaine et politique. L'année est clôturée par des excursions. Outre les travaux et les exercices au séminaire de géographie, les étudiants font des exercices pratiques et des excursions avec divers professeurs, notamment avec le professeur de géographie physique.

A Gand, comme à Liège, des exercices pratiques et des excursions géographiques complètent l'enseignement théorique donné d'après le même programme. L'Université catholique de Louvain a créé aussi un enseignement géographique sur le modèle de celui établi dans les Universités de l'État.

JOSEPH HALKIN,

Chargé de cours de géographie à l'Université de Liège.  
Directeur du séminaire de géographie.

1. Trois autres élèves, dont un licencié, se préparent à défendre leurs thèses en octobre prochain, thèses de géographie physique et de géographie mathématique.

2. Les thèses présentées seront publiées, de même que, en ce qui concerne Liège, certains travaux faits au séminaire de géographie.